

# Visite du chantier de réhabilitation de l'école Painlevé

**Jeudi 22 août à 15h30**

**73 rue Joseph Bouchayer**

En présence de:

**Eric Piolle**, maire de Grenoble

**Fabien Malbet**, Adjoint aux Ecoles

La Ville a lancé 3 grandes opérations de réhabilitation énergétique pour les écoles Ampère, Chatin et Painlevé.

En complément des constructions et extensions d'écoles, ces réhabilitations engendrent des économies d'énergie substantielles, une amélioration très nette de la qualité de l'air intérieur et du confort thermique en hiver comme en été (dans un contexte d'augmentation des phénomènes caniculaires), un renforcement de la sécurité et de l'accessibilité, et permettent de changer le visage de ces bâtiments construits dans les années 60.

**Résultats après travaux pour le groupe scolaire Painlevé :**  
-72% de la consommation d'énergie primaire et 60% d'énergies renouvelables produites sur site.



## Exécution et développement local :

- 78% du marché est confié à des PME
- 1500 heures d'insertion professionnelles prévues dans le contrat.

**Montant du marché pour les 3 groupes scolaires : 6,7M€, dont Painlevé 2,64M€.**

**Partenaires financiers :** Caisse des dépôts, Fonds européen d'efficacité énergétique,

l'ADEME Union Européenne/FEDER.

**Les économies générées à partir de 2019 ont été estimées à 20 000 € TTC /an** (prix de l'énergie 2015 et tenant compte du surcoût de maintenance ainsi que de la revente de la production d'électricité photovoltaïque).

L'opération bénéficie de la valorisation de Certificats d'Économie d'Énergie.